

# Modification des maquettes et MCC

STRUCTURER POUR MIEUX AVANCER !



**QUI ?** Les responsables de formation EUR HEALTHY

**QUOI ?** Modifications mineures et/ou majeures des maquettes et MCC

**QUAND ?** Au cours de l'année universitaire N-1 pour la prochaine rentrée

**COMMENT ?** Envoi de la nouvelle maquette par mail à la scolarité

## 1 FORMULER LA DEMANDE

Le responsable de formation envoie sa demande de modification de maquette à la scolarité du campus concerné, en précisant dans le corps du mail la modification effectuée.



## VALIDATION THÉCHNIQUE 2



La scolarité s'assure de la conformité des modifications puis transmet la maquette à la direction de l'EUR en vue de sa validation au niveau du COSP.

## 3 VALIDATION CONSEIL ACADÉMIQUE

La transmission de la maquette au conseil académique pour validation concerne uniquement les modifications majeures. Pour les modifications mineures, la validation par le COSP suffit.



## DÉPOT SUR GEODE 4



La scolarité dépose la maquette modifiée sur GEODE au plus tard en décembre N-1, avant la fermeture hivernale. Elle est ensuite modélisée par les services centraux en vue de son application à la rentrée suivante.

# Rétroplanning

## Déploiement du nouveau processus de **modification** de l'offre de diplômes nationaux

